

LE MESSAGER DE BRUXELLES

Administration et Rédaction : 45, rue du Marché-aux-Poulets, 45, BRUXELLES

Bureaux de Vente : 1, Quai du Chantier, 1, BRUXELLES

PUBLICITE

(Consultez notre tarif en dernière page)

Un second Trust de l'Acier en Amérique

Depuis que la United States Steel Corporation existe, on a fait aux États-Unis des efforts en vue de la constitution d'un second groupe pouvant rivaliser avec le premier.

La seule constitution qui ait quelque peu porté ombrage au formidable groupement de New-York, a été celle de la Bethlehem Steel Corporation, fondée en 1904 par Charles Schwab. Mais il s'agissait ici de toute autre chose que d'une concurrence à faire au trust Morgan. L'importance du capital de la Bethlehem Steel prouve d'ailleurs amplement : capital social de 30 millions de dollars, et 34 millions de dollars d'obligations, contre respectivement 868 et 550 millions de dollars pour la Steel Corporation. Le programme de la nouvelle société était un surplus tout différent de celui du Trust. Ce dernier n'est en effet qu'une sorte d'immense magasin où tout peut s'acheter ; la société de Schwab, par contre, ne fabrique que certaines spécialités, destinées surtout à l'exportation. Le seul facteur qui aurait pu être favorable à une comparaison entre les deux entreprises était la personnalité du fondateur de la plus petite d'entre elles : Charles Schwab avait été le premier président du Trust de l'acier.

Il n'y avait avant la guerre aucune raison pour que les petites aciéries indépendantes de l'Amérique se réunissent. Au contraire, elles se développaient très bien sous la protection des grandes, qui devaient d'ailleurs souvent leur appeler à leur aide. Ce n'est en effet un secret pour personne que le formidable Groupe de l'Acier est au fond un colosse aux pieds d'argile. Son président, Gary, le savait d'ailleurs si bien qu'il avait, il y a quelques années, l'habitude d'inviter à dîner les principaux propriétaires de petites usines concurrentes, afin d'avoir l'occasion de leur développer ce qu'il appelait sa « politique des prix ». Ces « Gary dinners », comme on les appelait, étaient fort recherchés. On y débattait une foule de questions, mais le résultat final était toujours le même, les petites aciéries adoptaient une ligne de conduite parallèle à celle qui suivait le Trust, de sorte qu'il n'y avait pas, à proprement parler, de concurrence. Ce ne fut que plus tard, lorsque Roosevelt commença sa campagne contre le Trust, et que Taft la continua, que Gary cessa de donner ses dîners.

Le point culminant de la lutte fut atteint en 1911, quand Taft déposa plainte à charge de la United States Steel Corporation et exigea sa dissolution. Cette plainte fut comme écartée de première main pour tout un temps le zèle des partisans d'un second trust. Mais elle n'aboutit pas à grand chose ; le procès fut actuellement éteint considéré comme perdu.

Un phénomène caractéristique de l'évolution de l'industrie métallurgique aux États-Unis est celui-ci : en dépit de la puissance dont jouit le Trust, il s'est proportionnellement beaucoup moins développé, depuis sa création, que les petites sociétés concurrentes. De 1901 à 1911, la part de ces dernières à l'activité du marché métallurgique américain augmenta de 49,1 à 60,6 p. c. Alors qu'au cours de cette même période le mouvement d'affaires du groupe Morgan-Gary ne s'accroît que de 40 p. c. environ, le produit des autres entreprises se développa comme suit :

	En %
Bethlehem Steel Company	3732
Indian Steel Company	1495
La Belle	463
Jones & Laughlin	206
Cambria Steel Company	155
Colorado Company	182
Republic Iron & Steel Co	90
Lackawanna Steel Co	63

Des raisons « d'affaires » ne semblaient, par conséquent, pas imposer la création d'un nouveau groupement. Cependant que ce n'est que très récemment que des raisons « d'affaires » ont influencé dans le temps la constitution du trust actuel. Le but qu'on avait alors en vue était surtout la possibilité de pouvoir se livrer à des opérations de bourse énormes. Chose curieuse, au surplus, le trust fut fondé grâce aux démarches de Gates, qui devait devenir plus tard l'ennemi le plus acharné de l'œuvre dont il était en quelque sorte le promoteur.

Si donc il circule de nouveau des rumeurs concernant la constitution d'un groupe adverse, et même si ces nouvelles ont un semblant de vérité, nous ne devons pas en conclure immédiatement que la chose est déjà faite, car il est parfaitement possible qu'il s'agit une fois de plus de manœuvres spéculatives. Il est certain que Wallstreet est en ce moment très bien disposé envers de nouvelles créations dans la branche métallurgique, puisque le mouvement en titres y est actuellement extraordinairement actif. Tout le monde trafique en actions d'aciéries, et le boursier le plus insouciant vend ou achète fébrilement des papiers de Bethlehem ou d'autres aciéries analogues. Les actions de la Bethlehem, qui n'avaient jamais dépassé avant la guerre le cours de \$15/8 dollars, étaient cotées il y a huit jours 360 dollars. On ne prend plus la législation sur les trusts au sérieux, et que de ce côté également un projet de

second groupement ne rencontrerait guère de difficultés.

En dépit de tout cela, les nouvelles concernant le nouveau trust ne sont encore toujours que très vagues. Le seul fait qu'on pourrait envisager comme étant peut-être le prélude de sa constitution, est la cession de la Midvale Steel Company à d'autres propriétaires. La Midvale Steel Company est une entreprise peu connue, d'importance moyenne. Son capital est de 9,34 millions de dollars, et les dividendes qu'elle a distribués au cours des quatre dernières années ont varié entre 3 et 6 p. c. Le chef qui la dirigera dorénavant est M. Corey, technicien éminent, sorte de « selfmade man » qui a quitté, il y a quatre ans, le fauteuil présidentiel du Steel Trust à cause de divergences d'opinion avec Gary. Ajoutons que le principal actionnaire de la Compagnie est un neveu de John D. Rockefeller. Ce fait est intéressant parce que la Standard Oil est déjà intéressée dans diverses aciéries, parmi lesquelles figure en premier lieu la Colorado Fuel and Iron Company. Il en résulte qu'il n'est pas improbable que d'ici quelque temps il se produise dans l'industrie métallurgique américaine certains changements. Mais quant à dire que ces changements consisteront en la création d'un nouveau trust de l'acier, on croit que ce serait aller un peu trop loin. Ce qui se prépare semble être tout au plus une fusion de quelques sociétés anonymes.

Aux Balkans

Le débarquement à Salonique
Le « Matin » annonce de Salonique que le vapeur italien « Sicilia », de la Società Navigazione Generale, a été torpillé dans la mer Egée, sans doute par un sous-marin allemand.

Le prince héritier de Grèce à Salonique
Athènes, 20 octobre. — Le prince héritier George de Grèce est parti pour Salonique.

La mobilisation grecque
Le « Pester Lloyd » annonce de Salonique que la mobilisation grecque est à présent terminée. Les troupes appelées sont rendues à leur point de destination.

Les transports pour Salonique
D'après des nouvelles de Naples, adressées aux journaux hongrois, l'Entente a fait partir, de Gallipoli pour Salonique, 89 grands vapeurs, qui ont transporté surtout des troupes australiennes et canadiennes.

La Serbie et la Grèce
D'après un télégramme de Salonique, on y attend des nouvelles serbes qui sont envoyées pour exposer au prince héritier de Grèce la terrible situation de leur patrie.

Les demandes de l'Entente à la Grèce
On annonce d'Athènes que les ministres des puissances alliées ont répondu lundi déjà à la note grecque et qu'ils ont fait de nouvelles propositions au gouvernement de M. Zaimis.

Le ministre d'Angleterre, M. Elliot, a déclaré que l'Entente ne réclame rien de participation immédiate de la Grèce à la guerre contre la Bulgarie ou contre les puissances centrales. Elle se satisfait si la Grèce se déclarait en principe opposée à ces puissances et si elle repoussait les protestations bulgares et autrichiennes contre le débarquement de Salonique.

« L'Entente apprécie parfaitement les appréhensions du gouvernement grec et sa crainte de verser inutilement le sang grec, continua M. Elliot, au nom des alliés. Elle offre les garanties des quatre puissances qu'aucun soldat grec ne sera exposé au feu des ennemis si la Grèce permet seulement de continuer les débarquements à Salonique ».

Le télégraphe coupé entre Salonique et Nisich
On annonce d'Athènes que la ligne télégraphique est interrompue entre Nisich et Salonique. On ne pourrait plus compter sur un rétablissement de la communication.

Faits de guerre
Selon une dépêche du « Temps », les aérodromes ont été bombardés à nouveau Deagatsch et Porto Lagos.

Les négociations
Le correspondant particulier du « Petit Journal » d'Athènes annonce que rien n'a transpiré des nouvelles négociations entre la Grèce et la Quadruple. Les cercles diplomatiques gardent le silence le plus absolu. Certains journaux veulent savoir que les puissances de l'Entente préparent une démarche collective auprès du gouvernement grec.

Dans les cercles officiels on croit qu'une telle démarche serait vraisemblable. Le gouvernement grec n'a aucune raison de supposer que la Quadruple veut obliger la Grèce de suivre une autre politique que celle observée auparavant.

La Grèce a donné assez de preuves de sa bonne intention vis-à-vis de la Quadruple et ne voit pas la nécessité de lui donner encore de nouvelles garanties. En cas toutefois où l'Entente entreprendrait une démarche collective, le gouvernement serait décidé de continuer la politique suivie jusqu'à présent qui correspond aux intérêts de la nation.

Les Classes 1887-1888 en France

Le « Temps » est autorisé à publier qu'il n'est pas encore question de l'appel des classes 1887 et 1888 en France.

Ces classes ne seront appelées que par décret ministériel, d'accord avec le gouvernement.

La Hollande et la Guerre
Un arrêté royal du 28 courant décrète qu'à partir du 28 tout état de siège est déclaré dans les localités de Oosterbeelen, Sleen et Zwolle.

COMMUNIQUÉS

ALLEMAND (Officiel)

Berlin, 27 octobre. (Communiqué de midi.)

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Après l'explosion d'une mine française, un combat peu important a eu lieu hier soir près de la route d'Arras à Lille ; il s'est terminé à notre avantage. Au nord-est de Massiges, au cours d'un combat livré à coups de grenades à main, les Français ont pénétré sur une petite étendue de front dans notre tranchée de première ligne ; ils en ont été chassés pendant la nuit. Dans un combat aérien, le lieutenant allemand a abattu son cinquième avion ennemi, un biplan français monté par des officiers anglais, qui ont été faits prisonniers. Deux autres avions ennemis ont été descendus derrière les lignes ennemies ; un a été entièrement détruit par notre artillerie, l'autre est tombé au nord de Solennes.

Théâtre de la guerre à l'Est.

Armées du maréchal von Hindenburg : Au sud de la voie ferrée d'Ann à Dunauburg, dans la région de Tynshany, nos troupes ont pénétré dans les positions ennemies sur une largeur de front de 2 kilomètres et ont capturé 8 officiers, 350 soldats, 1 mitrailleuse et 2 lance-bombes. Malgré plusieurs attaques des Russes, nous nous sommes maintenus dans la position conquise ; seul le cimetière de Szali (1 kilomètre au nord-est de Dunauburg) a été évacué par nous pendant la nuit.

Armées du maréchal prince Leopold de Saxe :

Kien de nouveau.
Armées du général von Linsingen : A l'ouest de Gzartorysk, notre offensive a progressé jusqu'à la ligne de Komaiow à Kamienacha et aux hauteurs au sud-est de Międzywiez.

Dans les Balkans.
A l'est de Visegrad, Dobrun a été pris. Les armées des généraux von Kovess et von Gallwitz ont rejeté l'ennemi partout où il a résisté. Les forces principales ont atteint la ligne approximative de Varjevo à Moravici (sur le Ljig) et à Topola ; à l'est de cette ligne elles ont passé la Jassanica et la Raca et, des deux côtés de Svirajnac, la Resava. Dans la vallée du Pek, Neresnica a été occupée. Les forces qui avancent au sud d'Osova ont capturé à Kladava 12 canons de gros calibre. A Lubliwac (sur le Danube, à l'est de Brza Palanka), des patrouilles d'officiers sont entrées en contact direct avec l'armée du général Bojadjeff. L'autre droite de cette armée suit l'ennemi du Negotin vers le nord-ouest et la sud-ouest, on se dispute encore la possession de Knjazevac.

AUTRICHIEN (Officiel)

Vienne, 27 octobre. (Communiqué d'hier.)

Front russe.

Au sud-ouest de Gzartorysk, les troupes austro-hongroises ont repoussé diverses attaques de plusieurs divisions de chasseurs russes et capturé 2 officiers, 500 soldats et 1 mitrailleuse. Des régiments allemands ont rejeté l'ennemi des deux côtés de la route de Gzartorysk venant du nord-ouest. En tout, les Russes ont laissé hier 4 officiers, 1,450 soldats et 10 mitrailleuses au pouvoir des alliés. Ailleurs, au nord-est, la situation n'a pas changé.

Front italien.

Au front du plateau de Dobrodo, la bataille a été hier moins vive que les jours précédents. En revanche, nos troupes de Gôr et de Tolmein, ainsi que le secteur au nord de Tolmein jusqu'au Krn, ont été l'objet de combats d'une violence extrême, qui tous se sont terminés par l'échec complet des assauts ennemis. Au Krn, 3 attaques des Italiens se sont écroulées sous notre feu. Devant la Mrti Vrh, une attaque nocturne de l'ennemi a échoué. A la tête de pont de Tolmein, une canonnade des plus intenses a, l'après-midi, préparé de nouvelles attaques de forces considérables. Le soir, nos troupes ont repoussé une de ces attaques sur la hauteur à l'ouest de St Lucia ; ce matin, à l'aube, une autre attaque, dirigée contre notre position au nord de Kocarsce, a abouti à un corps à corps et a été également repoussée, causant des pertes énormes aux assaillants. Le secteur de Desola a été exposé, par moments, au feu accéléré de l'artillerie italienne. Devant Zagora, une faible attaque ennemie a été aisément enrayée. Au Sabotino (le point le plus avancé), où les Italiens ont perdu, les jours derniers, au moins 2,500 soldats, ils n'ont plus attaqué hier, mais le feu violent de l'artillerie ennemie a repris. Beaucoup d'obus sont tombés sur le quartier sud de Gôr. Le soir, de gros effectifs ennemis ont assailli la hauteur de Podgora. Ils ont été repoussés avec des pertes sanglantes, bien qu'ils aient fait usage de bombes dégageant des gaz vénéneux. Hier, nous avons pu nous assurer par endroits de l'importance des pertes subies par les Italiens au cours de leurs attaques contre le plateau de Dobrodo. Ainsi, devant le front d'un seul de nos régiments d'infanterie, nous avons compté au moins 3,600 cadavres ennemis. Sur le front du Tyrol, les défenseurs de la position de Lajraun ont repoussé une attaque du régiment n. 116 d'infanterie italienne.

Front du sud-est.

Les troupes austro-hongroises qui progressent au sud-est du Visegrad, ont rejeté l'ennemi jusqu'à la frontière. Les forces ennemies se composaient de bataillons serbes et monténégrins. Les troupes austro-hongroises de l'armée du général von Kovess, qui opèrent dans la partie nord-ouest, se rapprochent de la Kolubara supérieure et de la ville de Valjevo, que les Serbes ont évacuée à l'arrivée de notre cavalerie. Les divisions austro-hongroises qui, d'Orenova, progressent vers le sud, se sont emparées, après des combats acharnés, des hauteurs fortement retranchées au sud et au sud-est de Lazarevac. Des forces allemandes ont rejeté l'ennemi au delà d'Arangjelovac. Dans la Topola et sur les hauteurs à l'est, des troupes austro-hongroises sont engagées dans des combats. L'armée allemande qui avance des deux côtés de la Morava, a conquis Marovac, au nord de Raca, et d'autres positions serbes au sud-est de Petrovac. Dans le coude formé par le Danube, à l'est du défilé de la Klesura, la région montagneuse est en majeure partie évacuée par l'ennemi. On y a capturé 3 canons (dont un de gros calibre) abandonnés par les Serbes.

FRANÇAIS (Officiel)

Paris, 26 octobre (communiqué officiel de 15 heures).

La lutte s'est poursuivie pied à pied en Champagne au centre de l'ouvrage de « La Courtine », avec des fluctuations de peu d'étendue. La résistance opiniâtre de nos troupes et leur retour offensif immédiat ont brisé l'effort des contre-attaques ennemies. Au nord-est de Massiges, une attaque brusquée nous a rendus maîtres d'une tranchée ennemie à proximité des positions récemment conquises.

Paris, 26 octobre (communiqué officiel de 23 heures).

Rien à signaler depuis le précédent communiqué.

Un de nos pilotes, sur avion monoplace, a pris en chasse, au nord de Bormans, un avion ennemi qu'il a attaqué à courte distance après l'avoir rejoint. L'avion ennemi ayant eu son moteur atteint en plusieurs endroits par des balles de mitrailleuse, a dû atterrir près de Jaulgonne, dans la vallée de la Marne. Les deux officiers qui le montaient, un capitaine et un lieutenant, ont été faits prisonniers au moment où ils essayaient de détacher leur appareil. Celui-ci est resté intact entre nos mains. C'est un biplane très rapide, muni des tout derniers perfectionnements.

RUSSE (Officiel)

Pétrograd, 26 octobre. Les combats continuent devant Riga.

Les Allemands ont passé sans résultat à l'offensive au sud du lac de Babit.

Combat d'artillerie près d'Oiaï.

Sur la rive gauche de la Duna, les Allemands ont renouvelé leurs violentes attaques au sud du chemin de fer près d'Illux ; on s'y est battu opiniâtement.

Cinq violentes attaques allemandes ont été repoussées ; au cours de la sixième attaque, des détachements allemands sont entrés dans nos fortifications.

Nos troupes se sont battues avec sang-froid et bravoure.

Elles ont anéanti une grande partie des Allemands et le reste a été fait prisonnier.

La sixième attaque allemande a été également repoussée par notre feu d'infanterie et d'artillerie.

Dans la région de Friedrichstadt, il y a de petits combats sur la Duna.

Sur la rive gauche de la Duna, au nord-ouest et à l'ouest de Jacobstadt et dans la partie voisine à l'ouest de Lirvenhof, il y a eu que des rencontres de petits détachements.

Près de Dunauburg, dans la région d'Illux, vifs combats avec les Allemands, qui avancent continuellement.

Après l'occupation d'Illux, les Allemands ont essayé de continuer leur offensive, mais ils ont été arrêtés à laisière du bois situé à l'est d'Illux.

Les essais de l'ennemi d'avancer à l'est du village de Paschilina dans la région au sud d'Illux ont été arrêtés par notre feu.

Sur la route de Nowo-Alexandrosk-Dunauburg, combat d'artillerie au sud du lac de Meddun.

Il y a eu aussi de violents combats d'artillerie sur le front des lacs de Demnen et Dryswjat.

Sur le front des lacs de Dryswjat, Boginskoje, Miazdoli, Maroz et Wieszniw, il y a eu en divers endroits des rencontres sans grande importance pour aucun des côtés.

Il n'y a à signaler que l'occupation par nos troupes des villages de Sodegile, à l'ouest du lac de Boginskoje (1 km.) et de Patusehki, à l'ouest de Kosjany.

Près du village de Smorgan, un faible détachement ennemi a été facilement dispersé.

Dans les terrains boisés au sud de Krowo et sur le front dans la région de Lubitsch, sur le Nieman supérieur jusqu'à Kraschin, au nord-est de Baranowitch (13 km.), le calme règne.

Le combat au canal d'Oginsk, dans les environs de Wuika, au sud du lac de Wygonowskoje, continue. L'ennemi a fait plusieurs contre-attaques infructueuses pour reprendre les positions perdues.

Sur la rive gauche du Sty, au sud du lac de Nobe, plusieurs petits combats.

Au cours du combat près du marais de Bogno-Koza, dans les environs du lac de Blate, l'ennemi a repoussé un peu nos détachements.

Au nord de Rafalowka, l'ennemi a essayé d'avancer sur la rive gauche du Sty, mais il a été repoussé.

L'ennemi a attaqué vivement à diverses reprises près des villages de Kukli et de Komarow, à l'ouest de Gzartorysk (16 et 10 km.).

En un endroit, l'ennemi a réussi à nous repousser, mais l'arrivée immédiate de nos réserves a rétabli la situation.

Pendant la contre-attaque, nous avons fait beaucoup de prisonniers évalués à ce moment à 1,900 hommes.

Plus au sud, sur la Ikva et près de Nowo-Alexandrosk, pas de combat.

D'après des renseignements certains, l'ennemi a dû avoir de grandes pertes près de Nowo-Alexandrosk.

Sur la rive gauche du Dniester, au confluent de la Strypa, combat d'artillerie.

A l'est de Tchernowilz, le calme règne.

ITALIEN (Officiel)

Rome, 26 octobre. — Le 24 octobre, dans le secteur compris entre le lac de Gardé et l'Adige, nos troupes descendant du Monte Altesimo, sous le feu croisé de l'artillerie ennemie en position à Blena et aux forts de Riva, se sont emparées des positions du Dosso Casina et du Dosso Remi, complétant ainsi la maîtrise de la position dominante la route Riva-Mori, passant par Nago. Nous avons trouvé dans les tranchées ennemies des armes, des munitions, des grenades à main, des cuisines de campagne, des boucliers-cuirasses et autre matériel de guerre.

La nuit du 23 au 24 octobre, l'ennemi a entrepris contre nos nouvelles positions dans la haute-vallée de Rienz, trois attaques qui furent toutes repoussées. Nos troupes ont poursuivi les troupes ennemies et les rattrapèrent près de leurs tranchées, où les nôtres firent des brèches considérables. On ne signale que des opérations heureuses dans nos colonnes de reconnaissance dans la vallée de Fella.

Le village de Lusnitz est encore en flammes. Dans le secteur du Krn, l'ennemi a attaqué hier à deux reprises nos positions

du Mrtzi. Il a été repoussé, laissant entre nos mains 21 prisonniers.

Violente fut l'attaque partie de la pointe du Wodil contre nos lignes, qui s'étendait en contre-bas de la dite pointe, entre Zaivin et Mrtzi. L'ennemi parvint à les enfoncer et en occuper une partie. Mais nos vaillants chasseurs alpins reprirent plus tard, dans un élan irrésistible, les tranchées perdues, faisant 70 prisonniers, dont 2 officiers. Nous avons enterré sur le champ de bataille 303 cadavres d'ennemis.

Sur la hauteur de Santa Lucia, nous avons étendu nos positions jusqu'à la petite crête située entre le point 503 et le petit promontoire immédiatement au sud de celui-ci. Dans le secteur de Piava, nous nous sommes emparés hier des puissants retranchements dénommés Casa Diruta. L'ennemi a exécuté une contre-attaque dans le but de reprendre cet ouvrage, mais il a été repoussé avec de lourdes pertes, abandonnant des prisonniers entre nos mains.

Sur le Garso, activité constante de l'artillerie ennemie pendant toute la journée. Notre artillerie et nos batteries du Bastionzo ont provoqué un grand incendie dans les environs du Dulno.

SERBE (Officiel)

Nisich, 25 octobre. Sur le front nord-ouest, les troupes serbes se retirent après des combats acharnés sur la ligne rive gauche de la Milava-Welika-Graschle, rive droite de la Josphitza. D'autres troupes se retirent sur la rive droite de la Krubrschnitza et sur la rive de la Turiza.

L'ennemi a réussi à faire passer trois bataillons sur la Drina, dans le voisinage de Wisegrad, en territoire herzegovien. La présence de forts contingents ennemis a été constatée près de cette ligne.

Front oriental. — Sous la forte poussée de l'ennemi dans la direction de Knjazevatz, les troupes serbes se sont retirées sur la position de cette ville. L'ennemi a réussi à franchir la Timok, près du village de Drenowatz, s'avancant vers Kraljewe Selo. Dans la région de Pirov, pas de modifications. Sur la Morawa méridionale, nous avons repoussé toutes les attaques de l'ennemi.

Nos Dépêches

LES SAVANTS SE METTENT A L'ŒUVRE

Un Congrès international de savants et d'hommes d'Etat sera tenu à Berne du 14 au 18 décembre prochain.

Le Congrès s'occupera de la situation de l'Europe et des autres pays du monde après la guerre. Le Congrès sera présidé par le « Temps », il n'a aucun but pacifiste. Il est préparé à l'intervention d'un comité suisse composé de membres du Conseil fédéral.

EN ALLEMAGNE

Le « Morgenpost » de Berlin annonce que le chancelier de l'Empire a convoqué les chefs des partis au Reichstag à une conférence qui aura à s'occuper de la question de l'alimentation.

RADKO DIMITRIEFF

Radko Dimitrieff, commandant d'une armée russe au front oriental, se trouvait actuellement à Bucarest.

On se rappellera que Radko Dimitrieff avait donné sa démission dans l'armée bulgare avant de prendre du service à l'armée russe.

REMANIEMENTS MINISTERIELS EN FRANCE

D'après des nouvelles de Paris, l'ancien ambassadeur à Pétersbourg, M. Louis, dont le rappel avait fait beaucoup de bruit il y a quelques années, entrera dans le cabinet en qualité de ministre ou de sous-secrétaire d'Etat.

Un parole encre de M. Edmond Perrier, le directeur du Museum, pour l'instruction publique. Tous deux ne font pas partie du parlement.

DEMANDE D'INTERPELLATION A LA CHAMBRE FRANÇAISE

Le député radical socialiste Franklin-Bouillon a déposé une demande d'interpellation sur le danger qui résulte pour la défense nationale du retard apporté à nommer le nouveau titulaire du portefeuille des affaires étrangères. Le « Journal » annonce que les ministres se sont occupés de résoudre cette question dans le conseil, qui a eu lieu mardi sous la présidence de M. Viviani.

PRUCES POUR FRAUDES MILITAIRES A MARSEILLE

Devant le Conseil de guerre de Marseille, ont commencé lundi les débats du procès intenté à certains intendants militaires de cette ville.

Il s'agit de fraudes sur les fournitures en suite desquelles l'Etat aurait été frustré de 6 millions. Huit accusés, dont plusieurs industriels et négociants, auront à répondre de leurs tripotages devant la justice.

ACCIDENT MORTEL

Un hydroplane du parc de Marine, dans lequel deux matelots avaient pris place, est tombé à la suite d'une explosion de moteur sur les fortifications de Saint-Pol-sur-Mer, d'une hauteur d'environ 1,900 mètres.

Les deux aviateurs qui montaient l'appareil ont été tués.

L'EXPLOSION DE LA RUE TOLBIAC

D'après une dépêche du « Nouvelliste » de Lyon, le total des dégâts matériels occasionnés par l'explosion de la rue Tolbiac s'élève à plus d'un million.

CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des ministres français s'est occupé, au cours d'une récente séance, du successeur de M. Delcassé. Une solution est imminente.

On parle aussi du couvent d'un ami personnel de l'ancien ministre des Affaires étrangères comme successeur de celui-ci.

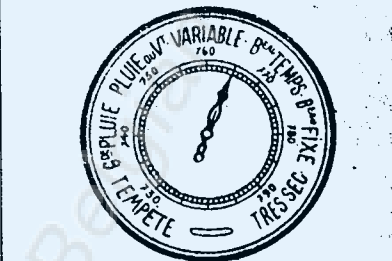
AVIS

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien noter que toutes les mentions indiquant l'heure, contenues dans les avis que nous publions, ont trait à l'heure de l'Europe Centrale.

LE TEMPS QU'IL FAIT

Vade-Mecum du Messager de Bruxelles (Observatoire privé du journal)

30¹ jour de l'année 1915, reste 64 jours.
Soleil levé à 6 h 22 m., couché à 16 h 27 m.
N. l. 7 nov., P. Q. le 13 nov., P. l. 21 nov., D. Q. le 31 oct.
Baromètre de la veille, à midi



Hauteur barométrique 766 mm.
Température : maxima plus 11 centigrades de la veille ; minima moins 5 cent

L'Œuvre de l'habilement.

L'œuvre de l'habilement des Orphelins de nos braves soldats et des enfants des mutilés, dont le siège est établi 113, boulevard Anspach, prépare sa distribution de vêtements pour la Noël.

Actuellement, 1.600 robes de fillettes, 1.000 costumes de garçons et 3.000 pièces de lingerie sont confectionnées.

Les vêtements et la lingerie de fillettes sont forcément simples et pratiques, mais il serait agréable de pouvoir leur donner un petit cachet qui les distinguait de ce qui se donne aux œuvres de bienfaisance, car celle-ci est uniquement de reconnaissance et d'admiration pour les pères de ces enfants.

A cette fin, nous souhaiterions voir se former des Ouvroirs de Dames et Demoiselles, dans lesquels on pourrait orner les cols des petites robes d'une fantaisie de guipure ou de broderie, rehausser les ceintures d'un point de garniture et achever la lingerie par l'ajoute d'une légère dentelle; cela ferait tant plaisir aux mamans et aux enfants.

Le Comité de l'œuvre peut à ce jour habiller 2.600 enfants, alors que le nombre s'élève à environ 6.000.

Il fait un pressant appel au public afin que chacun lui envoie soit un petit costume, une petite robe, une chemise, un pantalon, une paire de bas, etc., et apporte ainsi son obole à l'œuvre si intéressante des enfants de nos soldats.

Indications géographiques serbes.

Le « Nieuwe Courant » donne, à l'intention de ses lecteurs, la traduction de quelques dénominations géographiques mentionnées fréquemment dans les communiqués. Les voici : Gora — mont, plaine — mont ou chaîne de montagnes, vrh — mont ou sommet, klisura — passage de montagnes, jezero — lac, polje — plaine, stari — vieux, novi, nouveau svet — saint, mali — petit, goljemi, veliki — grand, koljni — bas (inférieur), gornji — haut (supérieur), beli — blanc, crni, crni — noir.

Une exploration en avion.

L'explorateur suédois, Erich Mjöberg, prépare pour l'été prochain une expédition peu banale dans l'intérieur de la Nouvelle-Guinée. Il se fait construire dans ce dessein un avion muni d'un moteur très puissant, qui pourra enlever cinq personnes et une charge de 1.000 kilogrammes.

Les nominations aux hospices.

Un certain nombre de chefs de service des hôpitaux de Bruxelles sont atteints par la limite d'âge. On sait que, quels que soient leurs mérites, les praticiens qui dirigent les services médicaux ou chirurgicaux dépassant des services hospitaliers bruxellois, sont tenus, aux termes du règlement, de résigner leurs fonctions après 15 années de pratique. Exception est faite pour les chefs de clinique, dont les cours dépendent de l'Université.

Au cours de la dernière séance, le Conseil des Hospices vient de nommer le docteur Edmond Jauquet, — le conseiller communal bien connu, — chef de service en remplacement du docteur Cheval, et le docteur Léon Jacqué, chef de service en remplacement du docteur Bayet.

D'autres nominations seront faites prochainement.

Expéditions rapides et les moins coûteuses vers NAMUR et les environs. Retour des remboursements dans les huit jours. Tarif sur demande. S'adresser Messageries Stenit, 51, Vieux Marché-aux-Grains, 51, à Bruxelles. (2170)

La conférence intercommunale pour la protection de l'enfance.

Les délégués à la conférence intercommunale des œuvres de protection de la première enfance se sont réunis à l'hôtel de ville de Bruxelles.

Après avoir pris connaissance des statistiques dressées à leur intention par les services de l'administration communale, ils ont entendu de nombreux rapports sur l'activité des œuvres de création récente, et sur la marche de celles qui fonctionnent déjà régulièrement dans l'agglomération bruxelloise.

En règle générale, il a été constaté que la centralisation de toutes les œuvres, éparses dans les dix-sept communes de Bruxelles, avait donné les plus heureux résultats et que la voie dans laquelle les différentes communes s'étaient engagées, en se groupant, était incontestablement la meilleure.

Parmi les objets à l'ordre du jour de la conférence intercommunale, figuraient notamment la question du lait, qui a donné lieu à d'intéressants échanges de vues. Des mesures énergiques ont été préconisées pour lutter contre la fraude et la falsification, qui offrent tant de danger pour la santé publique et qui ont une si grande influence sur la mortalité infantile.

Les délégués intercommunaux se sont également occupés de l'organisation et de la réglementation des cantines maternelles. Toutes les communes de Bruxelles étaient représentées à la séance.

Faits Divers

LES PETITS FAITS. — Des cambrioleurs se sont introduits la nuit passée à l'aide de fausses clefs dans la boutique de M. Stiers, 3, rue Ransfort. Trois moutons prêts à être débauchés ont été emportés par les filous.

Une Française, demeurant rue Keyenvel, 47, a été bousculée au moment où elle sortait de l'église Saint-Boniface, à l'heure de la prière. Quelques instants après elle constatait la disparition de son porte-monnaie, qui se trouvait dans sa sacoche.

Des escarpes se sont introduits à l'aide de fausses clefs dans la maison inoccupée de M. le capitaine G., du 1^{er} de ligne, actuellement au front et située à Koelberg, Boulevard de la Belgique. Une quantité d'objets de valeur, argenterie, tableaux, etc., ont été enlevés, dont on ne peut encore dresser la liste exacte.

La police a ouvert une enquête. Des inconnus ont visité la nuit passée le cabaret de M. S. G., rue du Miroir, et ont enlevé tous les objets qui s'y trouvaient, plateaux, mesures, egouttoir, etc. Le montant du vol s'élève à plusieurs centaines de francs.

BANDITISME A LA CAMPAGNE.

Des individus activement recherchés par la police se sont introduits dans la propriété de M. Verlinde, Cornet, cultivateur à Merchtem, hameau de Wayenberg, en sautant par-dessus le mur de clôture. Arrivés dans la cour, ils ont jeté au chien de garde des boulettes empoisonnées qui ont tué l'animal instantanément. Après avoir barricadé les portes de la maison, les bandits ont ouvert la porte de l'écurie et ont enlevé les trois chevaux qui s'y trouvaient. Ils ont pris le temps de fermer et de verrouiller la porte de la maison, mais ils ne purent passer à cause des barreaux établis par les bandits. Ils parvinrent cependant à descendre par la fenêtre et se mirent à la poursuite des bandits, qui, se voyant poursuivis, abandonnèrent deux des chevaux. Ils parvinrent cependant à se sauver avec le troisième cheval, d'une valeur de 2.100 francs. C'est une perte de 4 ans, d'un roux, ferré, avec un menton des pieds devant ayant de larges lignes blanches à la tête venant jusqu'aux naseaux.

Les deux autres chevaux sont rentrés seuls à la ferme.

M. Léon Pinoy fermier à Dilbeek, vient également d'être victime d'un vol audacieux hier après-midi.

M. Pinoy, après avoir débauché son lait à Bruxelles, avait laissé stationner quelques instants son cheval et sa charrette devant un café de la Chaussée de Mons. Quand il revint, il constata avec stupeur que sa charrette et cheval avaient disparu. Le camion était attelé d'un cheval brun âgé de 9 ans. La charrette contenait une quantité de cruches à lait en cuivre et en fer blanc.

BONNE CAPTURE.

Un individu ayant dit s'appeler Vercoeur Louis, avait loué à Mme H., rue de Suede, une chambre garnie qu'il dévalisait entièrement la seconde nuit de son séjour.

Hier, M. H., passant Chaussée de Waterloo aperçut l'escroc, qu'il désigna à un agent de police. Arrêté, le malfaiteur suivit docilement l'agent jusqu'à la place Van Meenen, mais arrivé à l'assena à l'agent un formidable coup de poing en pleine figure et disparut. L'agent sonna du corne d'alarme et une chasse à l'homme commença. Le bandit fut arrêté et conduit menottes aux poings au commissariat de police, où il fut reconnu pour être un dangereux repris de justice, à la charge duquel le parquet d'Anvers avait lancé un mandat d'arrêt. Il a été écroué à la prison de Saint-Gilles.

SIGNALEMENT DE TITRES VOLÉS.

En août-septembre, 21 a été volé à Lokeren un coffret en fer contenant les valeurs suivantes appartenant à Miles Rosalie et Louise Van den Bogaert, de Lokeren, Grooten Dam :

30 obligations de 500 fr. Compagnie Maritime du Congo 4 1/2 ; 8 obligations de 500 fr. Caisse de Propriétaires 4 p. c. 6 actions de 100 fr. Société française de tramways ; 1 obligation de 500 fr. Chemins de fer réunis 3.60 p. c. n. 11083 ; 4 obligations de 500 fr. de la Société de la Baie de la Seine 4 p. c. n. 1058 et 2127 ; 1 obligation de 500 fr. Bahia Soud-Estern 6 p. c. n. 7378 ; 2 obligations de 500 fr. Central Electrique du Nord 4 1/2 p. c. n. 509, 344 ; 4 obligations de 500 fr. sterling Port of Paris 5 p. c. n. 2193 à 3195 et 30586 ; 3 obligations de 500 fr. Brazil Railways 4 1/2 p. c. n. 28125, 30835, 112249 ; 2 obligations de 500 fr. Tramways de Kiel, 4 p. c. ; 3 obligations de 500 fr. Etat d'Amazonie, 5 p. c. ; 1 obligation de 500 fr. Rio-Light 11 5 p. c. n. 72867.

Trois obligations de 500 fr. ville de Malines, 1897, 3 p. c. ; 4 obligations de 500 fr. Union des Tramways 4 p. c. ; 3 obligations de 500 fr. Tramways d'Astrakhan, 4 p. c. ; 1 obligation de 500 fr. Etat Pernambuco, 5 p. c. ; 3 obligations de 100 fr. Etat Belge, 2^e série 3 p. c. ; 1 obligation de 500 fr. Rome-Civita 4 p. c. ; 3 lots de 100 fr. ville de Verviers 1873, 3 p. c. ; 1 obligation de 300 fr. Eclairage du Centre, 3.60 p. c. ; 4 obligations de 300 fr. même société 4 p. c. ; obligation de 200 fr. sterling Port of Havanna 5 p. c. ; action de 500 fr. Société la Durme au nom d'Edmond Van den Bogaert ; 3 obligations de 500 fr. Chemins de Fer et travaux publics 4 1/2 p. c. ; 3 obligations de 20 livres sterling Est Chilian 5 p. c. ; 3 obligations de 500 fr. Société de Loth 4 p. c. ; 4 obligations de 500 fr. Nord-Ouest du Brésil 5 p. c.

Il a été soustrait à Dinant au mois d'août 1914 les titres suivants au préjudice de M. Léon Ranwez, pharmacien :

4 obligations de 500 fr. 1/2 p. c. Electricité du Brabant ; 2 obligations de 500 fr. 1/2 p. c.

Electricité du Nord de la Belgique n. 7156 et 3858 ; 5 lots Ville de Bruxelles Emprunt 1905, 2 p. c. n. 1246, n. 16 et 17 ; 5. 23907 n. 2, 4 et 6 ; 2 obligations de 500 fr. 5 p. c. Tramways de Kishinev, n. 2231 et 2232 ; 4 obligations de 500 fr. 4 1/2 p. c. ; Tramways d'Odessa, n. 55626 et 55627 ; 1 obligation de 100 fr. Caisse des Propriétaires, n. 410, 66^e série ; 5 actions de capital Chemins de Fer Economiques du Nord ; 3 actions de 100 fr. Pharmacie Centrale de Belgique ; 2 actions Compagnie Bruxelloise pour le Commerce du Haut-Congo n. 711, 911 ; 2 obligations de 500 francs 4 1/2 p. c. Brazil Railways ; 14 obligations de 500 fr. 4 1/2 p. c. Athus-Grivegnée ; 4 obligations de 500 fr. 4 1/2 p. c. Houillères Unies de Charleroi, n. 3206 à 3209 ; 5 obligations de 500 fr. 4 1/2 p. c. Gaz et Electricité du Hainaut ; 10 obligations de 500 fr. 5 p. c. Electricité de Seraing ; 5 obligations de 500 fr. 5 p. c. Tramways et Electricité en Russie.

Enfin un troisième vol des titres suivants a été commis il y a quelque temps au préjudice de la famille de Roover, à Lokeren-Heyden : 4 obligations Belges 2^e série de 2000 fr. n. 110745, 110782 à 84 ; 14 obligations de 1000 fr. ; 1 obligation Belge de 500 fr. ; 2 de 200 fr. id., n. 36934 et 36936 ; 6 obligations Belges de 100 fr. ; 5 obligations Belges substituées 1.000 francs ; 2 obligations Ville de Gand de 100 fr. ; 3 obligations n. 01, 012321 n. 02 ; un libre de la Caisse Hypothécaire Anversoise au nom de Dom-Bern. De Roover, valeur 5.500 fr. n. 5704 ; 2 livres de la Caisse d'Epargne Belge, au même nom, pour le premier somme versée 2.000 fr. ; au nom de Ch.-Louis De Roover pour le second, 2.000 francs, n. 948166 et 948167.

ETRANGER

LA COCAÏNE A PARIS. — Le pharmacien Georges Nardin, établi rue de Cléry, dit « Le Temps », a livré à la consommation parisienne depuis juillet 1914 pour six mille francs de cocaïne à un franc le gramme. Il en a vendu notamment à un Américain, M. Harry Thomas, qui, après la prévention, est « un individu mystérieux approvisionnant Montmartre de cocaïne ». Au cours de son réquisitoire, le substitut Koux, qui occupait le siège du ministère public, signalant l'insuffisance des moyens de répression dont les juges disposent, s'est exprimé en ces termes :

« La police judiciaire, depuis plusieurs mois, avec un zèle auquel on ne peut que rendre hommage, lutte contre la détestable passion de la cocaïne, de l'opium, de la morphine et autres stupéfiants.

Pour nous procurer efficacement l'aide dans son œuvre de légitime répression, il faudrait que les juges puissent appliquer aux marchands de poisons la détention préventive, leur infliger des peines sévères (deux ans et plus de prison), prononcer contre le pharmacien l'interdiction d'exercer. C'est au législateur qu'il appartient de nous le permettre.

Après plaidoiries de M. Gauchic et Zévaloff, le tribunal, présidé par M. Hubert du Fay, a condamné le pharmacien au maximum de la peine, c'est-à-dire à deux mois de prison et trois mille fr. d'amende, et l'Américain à un mois de prison et deux mille francs d'amende.

Quatre millions et demi par mois POUR LES agents des chemins de fer

La situation des fonctionnaires et agents des chemins de fer de l'Etat Belge, auxquels jusqu'à présent aucune distribution de fonds n'avait été faite depuis l'occupation, vient d'être réglée. D'accord avec l'autorité allemande, la Société coopérative d'avances et de prêts, dont le siège est établi 14, Montagne de l'Oratoire, à Bruxelles, paiera mensuellement à ces fonctionnaires des avances sur leur traitement, avec maximum de 60 p. c. de ceux-ci. L'allocation de ces prêts est interdite aux employés ou ouvriers résidant en dehors de la Belgique. Des relevés portant le nom, l'emploi et spécifiant expressément le genre d'occupation, la résidence de service et la résidence actuelle de tous les employés, et ce par province, devront être fournis.

La Société Coopérative d'avances et de prêts est soumise à la surveillance de l'Etat. Le référendaire général, conseiller intime supérieur Pachamont, pour s'adjoindre d'autres fonctionnaires de l'administration civile allemande. La convention intervenue est datée du 8 septembre 1915 et est signée par M. de Freiberg von Lutz, qui, dans ses instructions, attire particulièrement l'attention sur les ordonnances des 14 et 15 août 1915, concernant les mesures destinées à assurer l'exécution des travaux d'intérêt public et déclare que les prêts et avances ainsi faits seront considérés suivant les circonstances, comme secours au sens de ces ordonnances. Indépendamment des fonctionnaires des chemins de fer de l'Etat Belge, la convention autorise l'allocation de fonds aux employés et ouvriers de l'administration des colonies et de l'administration de l'Etat du Congo, au personnel civil de l'Ecole Militaire et de l'Ecole de Guerre, du Tir National et du Magasin Central de la Garde-Civique, de l'auditorat militaire et des corps du génie et de l'artillerie.

Depuis mercredi dernier, 20 courant, en attendant que les formalités soient complètement terminées, la Société d'Avances et de Prêts a commencé le paiement, à titre provisoire, d'un quart de l'allocation mensuelle prévue. Rien que pour l'administration des chemins de fer de l'Etat Belge, le nombre des fonctionnaires et agents secourus s'élèvera à plus de 80.000. Aussi la somme nécessaire au paiement des avances s'élève-t-elle à quatre millions et demi de francs par mois, dont le versement est assuré par un syndicat de banquiers.

— Je crois avoir prouvé que j'étais un homme, et justement, mon cher ami, c'est parce que je crois en être un que je veux agir correctement. Or, quand tu m'as mené l'autre jour au « Concert National », j'ai d'abord été amusé par le milieu dans lequel je me trouvais. Mais, par hasard, mes yeux se sont portés sur la croix dont on m'a honoré. A partir de ce moment, je me suis senti gêné ; il m'a semblé que je n'avais pas le droit de traîner dans ces endroits interlopes l'uniforme et la décoration que je porte. Je te paraîtrais peut-être ridicule, mais je me suis promis de n'y plus retourner, dussé-je même te désober.

— Tant pis. Mais tu vas faire une malheureuse.

— Vraiment ?

— Oui. La petite Anna m'a déjà demandé plusieurs fois de tes nouvelles ; sûrement elle a le béguin pour toi.

— Eh bien, dis-lui que mon service me retient et que je ne retournerai plus de longtemps au Concert.

— Oh ! tu sais, ça lui passera. Mais pendant que j'y pense...

— Ne dis pas chez moi où je passe mes soirées et surtout ne parle jamais de ce que je fais devant la tante.

— Pour qui me prends-tu ? Si je trouve que tu as tort de t'acquiescer dans un lieu pareil, je ne me reconnais pas le droit de raconter tes affai-

La Vie en Province

LIEGE

(De notre correspondant particulier.)

La justice liégeoise

Voici les différents locaux judiciaires de Liège :

Cour d'Appel. — Hôtel de Ville (Salle du Conseil) ; le greffe est installé au bureau de l'instruction publique et le parquet à l'annexe de l'Hôtel de Ville, 1^{er} étage. Les différents bureaux sont ouverts de 9 à 13 heures.

Tribunal Civil. — Salle d'audience et greffe établis 12, rue Fond-Saint-Servais, au fond de la cour (bureau ouvert de 9 à 13 heures).

Tribunal Correctionnel. — Salle d'audience et greffe, 12, rue Fabry (bureau ouvert de 9 à 13 heures).

Parquet du Procureur du Roi. — A la même adresse, ouvert de 9 à 13 heures.

Juge des enfants. — Rue du Pot d'Or, 41, de même que le greffe, qui est ouvert de 9 à 13 heures.

Tribunal de Commerce. — Salle d'audience : Hôtel de Ville (salle du conseil). Greffe : 12, rue Fond-Saint-Servais (ouvert de 9 à 12 1/2 h.).

Justices de Paix (premier et deuxième cantons), 41, rue du Pot d'Or. Greffe : 15, rue Souverain-Pont. Ouvert de 9 à 12 et de 14 à 16 heures.

Tribunaux d'arbitrage. — Salle d'audience et greffe installés aux mêmes adresses.

Chronique des vols

Lundi, vers 2 heures du matin, la gérante d'un café du Quai de la Biette, Catherine B., accourait à la permanence et annonça à M. le commissaire Crépion qu'un coffret en fer contenant la jolie somme de 1.720 francs en pièces de monnaie lui avait été volé. Le cambrioleur a dû pénétrer dans la maison à l'aide de fausses clefs par la porte indéchirable entre 7 et 11 heures du soir. Malgré les recherches entreprises immédiatement par la police, aucun indice précis n'est venu éclaircir l'enquête.

P., de la rue Des-Fanchon, a volé un porte-monnaie appartenant à Marie R., il obtient de ce chef un procès-verbal.

Etat-civil du 25 octobre 1915

Naissances. — 1 fille.

Décès. — Antoine Loos, peintre, 22 ans, rue du Grand Vidy, 14, épouse Hanniken ; Charles Nicolas, président honoraire de la Cour d'Appel de Liège, 75 ans, à Bruxelles, veuf Stembert ; Victorine Deliez, sans profession, 31 ans, rue Darchis, 41, épouse Hogge ; François Courard, sans profession, 41 ans, rue Ste-Marguerite, 170, épouse Winters ; Marie-Anne Dufloy, sans profession, 70 ans, rue Ste-Marguerite, 84, célibataire ; Victorine Gulick, sans profession, 66 ans, épouse du Vieux-Port des Arches 1, épouse Hignoul.

MIGNOL

(De notre correspondant particulier.)

Conférence

L'Association des diplômés de l'Ecole Industrielle Supérieure a repris dimanche dernier sa série de conférences annuelles. La causerie de M. Vernaux, professeur à l'Ecole des Mines et Faculté polytechnique du Hainaut a eu un plein succès. L'auditoire nombreux a réservé au conférencier un accueil des plus flatteurs.

Le sujet choisi : « Contrôle et bilan technique d'une usine » a été développé de façon remarquable et a montré chez M. Vernaux une haute compétence en matière d'enseignement industriel et commercial. L'heure que dura la conférence parut des plus courtes.

Cette causerie, fort goûtée des auditeurs, demande à être suivie de courts intervalles par d'autres aussi intéressantes ; il y a tant de choses encore que nous ignorons.

Ravitaillement

Les plaintes sont nombreuses au sujet des abus qui se commettent journellement dans nombre de communes de notre région, où les comités de ravitaillement favorisent des intérêts politiques ou particuliers au détriment de l'intérêt général.

On ne signale entre autres exemples une commune des environs où un arrivage de savon mou et de lard (deux choses excessivement utiles à la population ouvrière), avait presque complètement disparu quand on commença la vente aux habitants. Tout le mal provient de ce que dans toutes ces communes, le collège échevinal seul gère les magasins communaux de ravitaillement. Il est vrai qu'il doit s'adjoindre deux membres de chaque parti politique, mais dans la majorité des cas, ces délégués-conseillers ne font que bien peu d'effort, surtout lorsqu'il s'agit d'une mauvaise volonté de la part du collège.

Cette façon de faire va à l'encontre des décisions qui ont été prises lors de la constitution de la Société Coopérative de ravitaillement et nous ne doutons pas qu'il aura suffi de la signaler au comité central pour qu'il y porte remède. Notre population ouvrière se comporte de façon remarquable depuis plus d'un an, acceptant stoïquement toutes les privations : ne cherchons pas à la méconter.

Etat-civil du 15 au 21 octobre

Naissances. — 1 fille.

Publications. — Raymond Roy, tailleur, rue de la Faïencerie, 24 et Jeanne Lorete, sans profession, 24 rue ; Maurice Manchel, ouvrier au chemin de fer, rue du Béguinage, 14 et Henriette Bianchy, journalière, même rue ; Hubert Hegems, ouvrier peintre, Chaussée de Maubeuge, 53 et Juliette Janet, servante.

Mariages. — Jean Fraix, ouvrier au chemin de fer et Adolphe Cornet, journaliste ; Maurice Dubois, tailleur pour dames et Emma Delhotelot, tailleur ; Edmond Harvart, violoniste et Jeanne Delleu, coiffeuse, vivant avec sa mère ; Arthur Dettelle, ou-

vrier au chemin de fer et Suzanne Briatte, journaliste.

Décès. — Joseph Francken, 69 ans, ép. de Désirée Dupuis rue du Jonquois ; Clémentine Choquet, 24 ans, rue d'Havre ; Paul Durez, 23 mois, Boulevard Sainte-Éléonore ; Thérèse Simon, 75 ans, veuve de Joseph Fourmies, Cour Sainte-Christine.

CHARLEROI

(De notre correspondant particulier.)

Notre budget

Le budget de la ville pour 1915 se chiffre par un déficit de 1.800.000 francs, couvert par une série d'emprunts provisoires qui ont dû être réalisés. Ce déficit se justifie amplement en raison des pénibles circonstances actuelles. Bon nombre de taxes communales n'ont pu être appliquées. Quant aux dépenses, elles restent ce qu'elles étaient avant la guerre, le rouage administratif fonctionnant toujours. Les traitements des employés communaux restent les mêmes que ceux de 1913, le barème étant resté stable par les circonstances.

La question du pain

Il est question de ramener à 43 francs les cent kilos le prix de la farine et de diminuer le pain à 38 centimes. Cette mesure serait appliquée dès le 1^{er} novembre prochain. La ration serait aussi augmentée de 10 à 12 p. c. Voilà une nouvelle qui si elle se confirme comblera d'aise nos braves populations carolingiennes.

Généreux appel

Des affiches vont être apposées en ville priant les producteurs, cultivateurs et négociants de ne pas abuser de la situation actuelle pour vendre des produits de première nécessité à des prix trop élevés. Les hauts prix ne se justifient pas. Le conseil communal aurait pu exiger la sanction des prix par voie administrative, mais il lui paraît préférable de faire appel aux bons sentiments des vendeurs.

Vols sacrilèges

Une recrudescence de vols sacrilèges qui se commettent dans divers cimetières de la région se constate depuis peu. De misérables profanateurs saccagent impunément les mausolées et les tombes. Il appartient à la police d'exercer une surveillance rigoureuse dans ces lieux solitaires trop souvent, hélas, le théâtre de ces vols égoïstes. En période de Tossaint surtout, il importe d'enrayer pareils méfaits.

Vols au marché

Journellement des vols se commettent au marché, mais chaque jour aussi des voleuses se font pincer en flagrant délit.

vriar au chemin de fer et Suzanne Briatte,

journalière. — Joseph Francken, 69 ans, ép. de Désirée Dupuis rue du Jonquois ; Clémentine Choquet, 24 ans, rue d'Havre ; Paul Durez, 23 mois, Boulevard Sainte-Éléonore ; Thérèse Simon, 75 ans, veuve de Joseph Fourmies, Cour Sainte-Christine.

CHARLEROI

(De notre correspondant particulier.)

Notre budget

Le budget de la ville pour 1915 se chiffre par un déficit de 1.800.000 francs, couvert par une série d'emprunts provisoires qui ont dû être réalisés. Ce déficit se justifie amplement en raison des pénibles circonstances actuelles. Bon nombre de taxes communales n'ont pu être appliquées. Quant aux dépenses, elles restent ce qu'elles étaient avant la guerre, le rouage administratif fonctionnant toujours. Les traitements des employés communaux restent les mêmes que ceux de 1913, le barème étant resté stable par les circonstances.

La question du pain

Il est question de ramener à 43 francs les cent kilos le prix de la farine et de diminuer le pain à 38 centimes. Cette mesure serait appliquée dès le 1^{er} novembre prochain. La ration serait aussi augmentée de 10 à 12 p. c. Voilà une nouvelle qui si elle se confirme comblera d'aise nos braves populations carolingiennes.

Généreux appel

Des affiches vont être apposées en ville priant les producteurs, cultivateurs et négociants de ne pas abuser de la situation actuelle pour vendre des produits de première nécessité à des prix trop élevés. Les hauts prix ne se justifient pas. Le conseil communal aurait pu exiger la sanction des prix par voie administrative, mais il lui paraît préférable de faire appel aux bons sentiments des vendeurs.

Vols sacrilèges

Une recrudescence de vols sacrilèges qui se commettent dans divers cimetières de la région se constate depuis peu. De misérables profanateurs saccagent impunément les mausolées et les tombes. Il appartient à la police d'exercer une surveillance rigoureuse dans ces lieux solitaires trop souvent, hélas, le théâtre de ces vols égoïstes. En période de Tossaint surtout, il importe d'enrayer pareils méfaits.

Vols au marché

Journellement des vols se commettent au marché, mais chaque jour aussi des voleuses se font pincer en flagrant délit.

Cette semaine, dix procès-verbaux ont été rédigés par la police à charge de peu scrupuleuses ménagères qui s'approvisionnaient gratuitement aux échoppes.

Vols à la gare d'Ouest

Depuis quelques temps la gare de Charleroi-Ouest reçoit journellement la visite de cambrioleurs.

Des marchandises pour un montant assez élevé ont été dérobées jusqu'à ce jour. Des recherches minutieuses sont entreprises pour pincer les coupables.

Terrible accident de travail à Couillet

Un grave accident qui coûta la vie à un brave et digne ouvrier s'est produit au chaubonage de Marcelin Nord. Emile Valentin, né à Couillet et demeurant rue de Belle-Vue, était occupé vendredi matin à charger du bois destiné aux travaux de soutènement du fond au puits du Fiestiaux. Le chargement opéré, le wagonnet est amené par voie ferrée dans une cage en fer mue par un élévateur. En ascension, l'équilibre instable du wagonnet imprimant un mouvement de bascule à la cage et le malheureux ouvrier fut précipité dans la vide d'une hauteur de deux mètres, suivi dans sa chute par le wagon qui l'écrasa littéralement. Le malheureux fut tué sur le coup ; il avait la nuque brisée et une jambe écrasée. Il portait en outre de graves contusions sur tout le corps.

La malheureuse victime de ce pénible accident était âgée de 59 ans. F. M.

TOURNAI

(De notre correspondant particulier.)

Charité

La Vie Théâtrale

AU PALAIS DE GLACE

Le Palais de Glace donne au vendredi 20 courant, à 8 h. 1/2, un grand concert de gala, et ce, avec le concours d'artistes de choix, tels que Mlle Alma Moode, la jeune, mais déjà célèbre violoniste virtuose; Mlle Germaine Cornu, une harpiste de grand talent; M. Maurice de Cléry, le baryton choyé du Théâtre Royal de la Monnaie et dont l'autorité en matière musicale est incontestable.

Lorsque le public saura que la direction du Palais de Glace donne à cette soirée d'art pur le caractère d'une réelle solennité et qu'il en connaît la véritable motif, il s'empêchera certes de s'associer à cette manifestation uniquement philanthropique.

Le concert extraordinaire dont il s'agit est destiné à commémorer, en effet, la remise par le Comité exécutif de l'Exposition d'Art appliqué et de travaux manuels l'ombra, au Comité National d'Alimentation, d'une somme de cent mille francs, et d'offrir aux artistes de la destination, la qu'un acompte. Cette somme importante que le Palais de Glace destine aux malheureux est le produit de l'œuvre hautement humanitaire entreprise par le comité de l'Exposition-Tombola, groupement à la tête duquel se trouve M. Jacquemin, échevin de la ville de Bruxelles. Point n'est besoin d'affirmer que la réunion de cette somme considérable à l'usage des œuvres de la part du groupe de vaillants qui non seulement ont envisagé le but louable de grossir les ressources du Comité National d'Alimentation, mais n'ont point perdu de vue le caractère purement artistique des spectacles et concerts dont le rapport a été fructueux, nous l'avons vu, le public ayant largement et généreusement secondé le comité dans sa lourde tâche.

Dès le début, en effet, l'Exposition-Tombola inscrivait dans les programmes les œuvres du Palais de Glace, et les grands succès de la soirée ont obtenu les grands succès de la soirée. L'Exposition offrait en effet de multiples attractions par ses salons d'Art appliqué, des Travaux manuels, sortant de nos écoles professionnelles; plus tard le Salon de la Coiffure et plus encore le Salon du Joueur; le tout formant un ensemble du plus haut intérêt. D'autre part, des concerts, un répertoire varié, une exécution en tous points parfaite, par un orchestre d'élite composé de solistes du Théâtre Royal de la Monnaie et de nos grandes entreprises de concert; puis des représentations littéraires; tout cela a fait du Palais de Glace un lieu de réunion artistique, un salon de famille où l'on écoute et même où l'on cause.

Les artistes professionnels ne furent point écartés, empressés-nous de le dire. Des représentations musicales et littéraires se déroulaient avec une parfaite distinction. L'idée primordiale des organisateurs fut de venir en aide, en utilisant leurs talents à nombre d'artistes professionnels que la guerre avait plongés dans un état voisin de la pauvreté et privé de tous débouchés. Les amateurs furent accueillis chaleureusement, car ils se présentèrent spontanément, dans un élan de généreux patriotisme. Le Palais de Glace leur offrit l'occasion de se produire et de faire apprécier de réels talents.

Le nombreux petit personnel des théâtres ne fut point non plus oublié, et c'est ainsi que plus de cinquante personnes, employés, machinistes, proposés aux services, etc., sont actuellement les pensionnaires du Palais de Glace.

Le résultat, comme on le verra plus haut, a été démontré et prouve surabondamment qu'en présence de la destination, le public a répondu en masse à l'appel des dirigeants de l'Exposition-Tombola et du Palais de Glace.

Nous avions donc raison de recommander à nos nombreux lecteurs les représentations du Palais de Glace et nous sommes convaincus que ce qui précède persuadera le public que ce n'est pas de la propagande, mais de la saine et la plus digne qui soit, il contribue largement à soulager bien des misères et qu'il accomplit le plus bel acte de patriotisme en faisant la charité.

Pour rappel aujourd'hui jeudi, à 4 heures, au Palais de Glace, l'Union Dramatique et Philanthropique interprétera « La Grammaire », de Labiche et « La Délivrance », de Max Maury. Les répétitions tout prévoir un gros succès.

Ce sera certes un petit événement que le Quatrième Samedy de Madame, samedi, au théâtre de la Gaîté. « La Femme et l'Amour » est en effet un sujet qui ne peut manquer d'intéresser à la fois les hommes et les femmes. M. Charles Desbonnets, le tin casuiste en ces matières, l'auteur applaudi de « La Mademoiselle Kéroul », de « L'Amour », de « L'Éloge de Schaeffer » et de dix autres drames d'amour, fera la cause de l'usage, ces intermèdes nombreux et choisis suivront, puis viendra un tin régal : la représentation de « Pain de Ménage », le délicat chef-d'œuvre de Jules Renard, joué par M. Mylo et Mlle Lucie de Vigny. La location fait prévoir une salle superbe.

C'est « Le Parfum », une amusante comédie-vaudeville de Blum et Toché, qui servira, nous dit-on, de pièce de réouverture.

ture pour le Théâtre Molière. Cette pièce servira de rentrée à MM. Liesse, Harzé et Ricard.

Afin de ne pas déranger deux fois la critique en un jour, la direction de l'Opéra a décidé de reporter à une date ultérieure la matinée littéraire de vendredi. La conférence de M. H. Liebrecht et les intermèdes qui l'accompagnaient sont donc remis à huitaine. Vendredi soir, première du « Secret de Polichinelle », avec M. Duquesne dans le rôle de Trévous.

Les Sports

CYCLISME

Réunion de charité à Laeken

Dimanche 31 octobre, à 2 heures, aura lieu à l'hippodrome de Laeken, avenue Houba De Strooper (tram W à la gare du nord), une réunion cycliste au profit des œuvres de la caisse du soldat, mutilés et orphelins de la guerre, et aide aux familles des soldats, dont voici le programme :

1. Match-vitesse : Emile Otto, champion de Belgique, et Aerts, champion de Laeken.
2. Course de 15 kilomètres pour débutants, classements tous les cinq kilomètres (8 prix).

Plusieurs primes et prix spéciaux seront réservés aux coureurs. Les inscriptions sont reçues 281, rue Fransman, à Laeken, où est affiché le règlement de la réunion, ou par écrit, 410, boulevard Emile Boeckstael, Laeken, jusqu'au 29 octobre, à 7 heures du soir.

FOOTBALL

Le championnat « tout-petits » du Brabant

Aujourd'hui jeudi commenceront les championnats « tout-petits » du Brabant. Voici la liste des matches de la première journée :

3 h. Union Anderlecht-S. C. Anderlecht.
3 h. Racing-C. B. Daring C. B.
3 h. Union S. G. C. S. Schaeffer.
Union Scolaire St-Gilloise bye.

Les grands favoris sont le S. C. Anderlecht et le C. S. Schaeffer.

Résultats de dimanche (suite)

ANVERS

Coupe « Racing Antwerp »
Finale : U. S. Anvers-Stadium 11, 4-1; Antwerp Sparta-U. S. Anvers 11, 2-0.

Concours « Cercle Sportif »
1^{re} division : Racing-Leopold, 3-1; Cappellen-Berchem Sportif, 5-0.
2^e division : Valencia-Scheldezon, 2-2; Handicap-Leopold, 1-2; Cappellen-Victoria V. V., 5-0; Cercle Sportif-Racing Berchem, 4-1; Occaan-Imperial, 3-3.

3^e division : Borgerhout-D. Linden, 5-0; Cercle A-Lactitia, 1-0; Thebanu B-Flandria C, 5-0; St-Roch-Racing B, 1-2; Berchem Sportif-Urbain, 5-0; Occaan-Racing B, 5-0; Flandria A-Thebanu C, 5-0; El Bardo-Daring, 4-0; Cercle III B-Scaldis, 4-0; Flandria B-Wilsons, 2-2; Deurne Sport-Alliance, 3-1.

Coupe « Arend »
1^{re} division : Cercle-Hoboken, 1-0-3; Borg Vliet-Tango, 5-3; Arend II-Hoboken II, 0-1.

2^e division : Sportina-Libéria, 0-2; Occaan III-Triumph B, 2-1; Triumph A-Occaan IV, 4-0; L'Avenir-Scheldezon, 2-2; Valencia-Scaldis, 1-5; Kielsche V. V.-Zuider V. V., 0-0.

Coupe « Campina »
1^{re} division : Campina II-Merxem 11, 2-3; Merxem I-Geuzenhock Cappellen, 2-3; Campina I-Union Sparta I, 2-3; Unitas-Albert, 2-1.

2^e division : Campina III-Union Sportive, 1-5; Venetia-Merxem III, 0-4.

Coupe « Luxus »
Thalia III-Gravening Sport I, 7-0; Thalia IV-Legia III, 7-0; Lactitia Flandria IV-Scheldezon III, 1-1; Lactitia Flandria III-Linden II, 3-4; Flandria Sport II-Sportino II, 4-2; Vulcan II-Racing II, 5-0.

Matches divers

St-Ignace S. C. I-U. S. Anversoise I; Tubantia F. C. I-Berschoot A. C. II; Berschoot A. C. III-Tubantia F. C. II; Antwerp Vétérans-U-Banque d'Anvers I.

MALINES

Racing C. Malines-Liersche Sportkring 2-2
C'est le même arbitre que dimanche dernier, M. J. Langens, qui prend la direction de la partie. Voici la composition des équipes :

Racing C. Malines : Van Tulden-Opdebeeck, Jacobs-Swysen, S. Silverans, Bruwier-Fransen, W. Swysen, Eeckelaers, Blixck, Passet.

Liersche Sportkring : A. Van de Roye-Van Eupen, Geuens-Bonne, Ceusters, Ceulemans-Cuesters, Baetens, Delahaye, De Vries, Tisson.

Au premier half-time, les Malinois ont pris le score par l'entremise de Swysen J. Puis c'est De Vries qui marque deux fois pour son équipe. En dehors de ces deux goals, les Lierois ne parvinrent plus une seule fois jusqu'au filet adverse pendant toute la durée de la partie. Enfin Blixck réussit à égaliser. Au repos, 2-2.

Pendant la seconde moitié, aucun changement, malgré les attaques continuelles des Racingmen.

Le « Delphes » qu'il nous montre aujourd'hui est une vision curieuse d'une Grèce de rêve et d'illusion. Le « Portrait » de M. Jean Gouweles, me semble bien peu digne de la cime; par contre, une excellente impression de couleur et de lumière fort justement notée se dégage de « Plein

A DINANT

Le match disputé dimanche entre Anserme F. C. et Lette F. C. s'est terminé par la victoire d'Anserme par 1 goal à 0. Les joueurs Charley et Pemaney se sont spécialement distingués. La recette, qui s'est élevée à 108 francs, a été versée à l'œuvre des soupes communales d'Anserme et Dinant.

A NAMUR

Le 1^{er} tournoi de Charité
U. S. Jamboie-Lempoux F. C., 1-2; Namur F. C.-Sporting Verrières, 3-1; C. S. Namurois-Floreffe F. C., 5-0.

Classement après la quatrième journée : J.G.P.N.P. C.P.
Namur F. C. 4 3 0 1 10 3 7
Red Star S. C. 3 0 0 7 2 6
C. S. Namurois 3 2 0 1 9 1 5
Lempoux F. C. 4 2 0 4 6 4
Sporting Verrières 3 0 3 3 9 0
U. S. Jamboie 2 0 2 1 4 0
Floreffe F. C. 3 0 3 0 9 0

A LIEGE

Coupe de Liège

Division I : Skill Val-Ans F. C., 1-2; Fleron F. C.-F. C. Liegeois, 3-1; Herstal F. C.-Standard C. L., 0-2; Bressoux F. C.-Union Sp. Liegeoise, 1-0.

Classement des équipes : J.G.P.N.P. C.P.
Standard C. L. 4 4 0 0 9 1 8
Fleron F. C. 4 2 0 2 9 5 6
Tilleur F. C. 3 2 0 1 11 2 5
Ans F. C. 4 2 0 2 4 5 4
F. C. Liegeois 4 2 0 2 6 7 4
Bressoux F. C. 3 2 1 0 2 1 4
Skill Val 4 0 3 1 12 1
Herstal F. C. 3 0 3 2 7 0
U. S. Liegeois 3 0 3 2 7 0

A HERSTAL

Le Standard a réussi à se débarrasser des visiteurs et a obtenu 2 goals à 0. Malgré que les visiteurs aient opposé une bonne résistance à leurs adversaires, ils n'ont pu empêcher ceux-ci de marquer un goal à chaque time. Le Standard a joué un bon match dans l'ensemble. Quant à Herstal, il a fait son possible, sans plus.

A BRESSOUX

L'U. S. Liegeoise, complètement hors forme pour le moment, essaye sa troisième défaite au Bressoux F. C. Les « jaunes et noirs » ont marqué leur unique goal par l'entremise de Pieters aux minutes avant le repos.

Après la reprise, le jeu se continue à l'avantage des visiteurs, mais cependant le score reste inchangé.

A FLERON

Le F. C. Liegeois, jouant de déveine, est allé baisser pavillon à Fleron devant l'équipe locale. Après avoir tenu ses adversaires en échec pendant la plus grande partie du premier half-time, les « rouges et bleus » comptaient un goal et leurs adversaires également.

Au second half-time, deux bonnes attaques des « jaunes » forcèrent Moineau à reprendre deux fois la balle au fond des filets.

LEU DE BALLE

A la place de Bethléem

Première lutte : Bruxelles-Espoir 6 jeux, Pelote de Bethléem (Fondou), 0 jeu.
Deuxième lutte : Pelote de Bethléem (Fondou), 7 jeux, Pelote Saint-Antoine (Stienon), 3 jeux.

Décision : Bruxelles-Espoir (Deboeck), 8 jeux 45 quinze, Pelote de Bethléem (Fondou), 7 jeux 37 quinze.

COURSES PEDESTRES

Les championnats d'Anvers

Mille spectateurs ont assisté aux épreuves comptant pour les championnats d'Anvers. Une somme rondelette put être versée dans la caisse des Invalides. Voici les résultats :

Vitesse, 100 m., 12 participants. — 1. De Stobbeleire I, en 11 m. 4/5; 2. J. Compmans; 3. Schoenmakers; 4. Pirrault.

Fond, 10 km., 20 participants. — 1. O. Van Osta, qui gagna au sprint devant Verbecker, le champion des 5 km.; 3. Anvers; 4. F. Driessens; 5. De Kinder; 6. H. Driessens.

LUTTE

Le Challenge des Sports Utiles

Les luttes comptant pour le Challenge des Six Sports, organisé par l'U. A. B., ont continué mardi à la « Cour de Tilmont ». En voici les résultats.

Quatrième tour
Poids lourds. — Wahlen (74 kilos), bat Van Droogbroeck (69 kilos), en 2 m. 35 sec.; Ravatou (71 kilos) et Fonteyne (81 kilos) font match nul après 10 m. de lutte; Thomery bat Libion, forfait; Léon de Cam (75 kilos), et Courbet (78 kilos), font match nul en 10 minutes.

Poids légers. — G. Schleyper bat H. Laemont, forfait; Voets bat De Meyer, forfait; De Brusscher (56 kilos), bat Bailly (57 kilos), en 22 sec.; Serghys (58 kilos) et Spreutels (57 kilos), font match nul; Vignol (57 kilos), tombe J. Laemont (54 kilos) en 1 m. 25 sec.

Poids moyens. — Tator bat Brans, forfait; Kestemont (60 kilos), tombe Carpentier (67 kilos), en 1 m.; Drogne bat Van Craenenbroek, forfait; D. Schleyper (61 kilos), bat Van Doorslaer (67 kilos), en 56 seconds.

Cinquième tour

Poids lourds. — L. de Cama bat Thomery, forfait; Fonteyne bat Libion, forfait; Courbet bat Van Droogbroeck en 4 m. 56sec.; Wahlen bat Ravatou en 7 m. 23 seconds.

Poids légers. — Vignol bat De Neyer, forfait; Serghys bat G. Schleyper, forfait; J. Laemont bat H. Laemont, forfait; Spreutels font match nul.

Poids moyens. — Van Doorslaer bat Tator, forfait; Drogne bat Brans, forfait; Kestemont bat Van Craenenbroek, forfait; D. Schleyper bat Van Doorslaer, forfait; Kestemont bat Van Doorslaer en 2 m. 5 sec.

Poids légers. — Vignol bat De Neyer, forfait; Serghys bat G. Schleyper, forfait; J. Laemont bat H. Laemont, forfait; Spreutels font match nul.

Poids moyens. — Tator bat Brans, forfait; Kestemont (60 kilos), tombe Carpentier (67 kilos), en 1 m.; Drogne bat Van Craenenbroek, forfait; D. Schleyper (61 kilos), bat Van Doorslaer (67 kilos), en 56 seconds.

Poids lourds. — Wahlen (74 kilos), bat Van Droogbroeck (69 kilos), en 2 m. 35 sec.; Ravatou (71 kilos) et Fonteyne (81 kilos) font match nul après 10 m. de lutte; Thomery bat Libion, forfait; Léon de Cam (75 kilos), et Courbet (78 kilos), font match nul en 10 minutes.

Poids légers. — G. Schleyper bat H. Laemont, forfait; Voets bat De Meyer, forfait; De Brusscher (56 kilos), bat Bailly (57 kilos), en 22 sec.; Serghys (58 kilos) et Spreutels (57 kilos), font match nul; Vignol (57 kilos), tombe J. Laemont (54 kilos) en 1 m. 25 sec.

Poids moyens. — Tator bat Brans, forfait; Kestemont (60 kilos), tombe Carpentier (67 kilos), en 1 m.; Drogne bat Van Craenenbroek, forfait; D. Schleyper (61 kilos), bat Van Doorslaer (67 kilos), en 56 seconds.

Poids lourds. — Wahlen (74 kilos), bat Van Droogbroeck (69 kilos), en 2 m. 35 sec.; Ravatou (71 kilos) et Fonteyne (81 kilos) font match nul après 10 m. de lutte; Thomery bat Libion, forfait; Léon de Cam (75 kilos), et Courbet (78 kilos), font match nul en 10 minutes.

Poids légers. — G. Schleyper bat H. Laemont, forfait; Voets bat De Meyer, forfait; De Brusscher (56 kilos), bat Bailly (57 kilos), en 22 sec.; Serghys (58 kilos) et Spreutels (57 kilos), font match nul; Vignol (57 kilos), tombe J. Laemont (54 kilos) en 1 m. 25 sec.

Poids moyens. — Tator bat Brans, forfait; Kestemont (60 kilos), tombe Carpentier (67 kilos), en 1 m.; Drogne bat Van Craenenbroek, forfait; D. Schleyper (61 kilos), bat Van Doorslaer (67 kilos), en 56 seconds.

Poids lourds. — Wahlen (74 kilos), bat Van Droogbroeck (69 kilos), en 2 m. 35 sec.; Ravatou (71 kilos) et Fonteyne (81 kilos) font match nul après 10 m. de lutte; Thomery bat Libion, forfait; Léon de Cam (75 kilos), et Courbet (78 kilos), font match nul en 10 minutes.

Poids légers. — G. Schleyper bat H. Laemont, forfait; Voets bat De Meyer, forfait; De Brusscher (56 kilos), bat Bailly (57 kilos), en 22 sec.; Serghys (58 kilos) et Spreutels (57 kilos), font match nul; Vignol (57 kilos), tombe J. Laemont (54 kilos) en 1 m. 25 sec.

Poids moyens. — Tator bat Brans, forfait; Kestemont (60 kilos), tombe Carpentier (67 kilos), en 1 m.; Drogne bat Van Craenenbroek, forfait; D. Schleyper (61 kilos), bat Van Doorslaer (67 kilos), en 56 seconds.

Poids lourds. — Wahlen (74 kilos), bat Van Droogbroeck (69 kilos), en 2 m. 35 sec.; Ravatou (71 kilos) et Fonteyne (81 kilos) font match nul après 10 m. de lutte; Thomery bat Libion, forfait; Léon de Cam (75 kilos), et Courbet (78 kilos), font match nul en 10 minutes.

Poids légers. — G. Schleyper bat H. Laemont, forfait; Voets bat De Meyer, forfait; De Brusscher (56 kilos), bat Bailly (57 kilos), en 22 sec.; Serghys (58 kilos) et Spreutels (57 kilos), font match nul; Vignol (57 kilos), tombe J. Laemont (54 kilos) en 1 m. 25 sec.

Poids moyens. — Tator bat Brans, forfait; Kestemont (60 kilos), tombe Carpentier (67 kilos), en 1 m.; Drogne bat Van Craenenbroek, forfait; D. Schleyper (61 kilos), bat Van Doorslaer (67 kilos), en 56 seconds.

fait; J. Laemont bat H. Laemont, forfait; Spreutels bat Bailly, abandonné; Voets et De Brusscher font match nul.

Poids moyens. — Van Doorslaer bat Tator, forfait; Drogne bat Brans, forfait; Kestemont bat Van Craenenbroek, forfait; D. Schleyper bat Carpentier, forfait; Kestemont bat Van Doorslaer en 2 m. 5 sec.

COURSES DE LEVRIERS

Kynodrome de Forest

Programme de la réunion du jeudi 28 octobre :
Prix de la Nèthe, handicap 180 mètres, 9 inscrits.
Prix Foxhall, handicap 370 mètres, 14 inscrits.

Coupe de la Société, séries 1 et 2, handicap 370 mètres, 16 inscrits.
Poule Elimatoire, handicap 180 mètres. Première série, 10 inscrits. Deuxième série, 9 inscrits.

Prix des Cyprès, handicap 370 mètres, 10 inscrits.
Prix Saint-Simon (obstacles), handicap 180 mètres, 17 inscrits.

Aujourd'hui, courses à Stockel.

Chronique Financière

Bourse officielle de Bruxelles

La réunion est certes plus nombreuse que les jours précédents, c'est mercredi pour cela, mais les propositions d'affaires ne sont malheureusement pas plus importantes. Les transactions continuent donc à languir.

On prête encore un peu d'attention à nos rentes et lots de villes.

Notre 3 p. c. se traite dans les limites antérieures, et les Bons du Trésor sont plutôt demandés. Les Bruxelles 1895, Anvers 1903, Anvers 1887 et Liège 1897 gardent leurs prix précédents.

Aux banques, il subsiste des demandes en Société Générale à 5100, et en fondateur Crédit National Industriel à 3100.

Aux tramways, on nous signale une petite opération en dividende Bruxelles à 865. La capital Espagne Electrique reste dans les environs de 100.

Il y a quelques affaires à traiter en titres sidérurgiques et charbonniers, mais les contre-parties ne se rencontrent pas. L'Union Minière est recherchée à 720. On traite quelques Kasai à 42 et on demande la Semah Rubber entre 30 et 31.

Notons enfin un dernier cours en ordinaire Pétroles du Grosnyi à 2125.

C. DEBEURS.

BOURSE DE NEW-YORK

25 octobre. — La semaine débute assez animée. En rails américains, on est irrégulier. Canadian Pacific perd 3/4 de point à 170 3/4; Southern Union remonte à 98 1/8. Les steel irréguliers également. Bethlehem, 580; United Steel, 85 1/4.

Anacoda Copper inchangé à 74 3/4.

TRAMWAYS DE BIALYSTOK

Assemblée générale du 26 octobre
Le Conseil présente le bilan clos le 30 juin 1914; il n'a pas encore reçu les documents nécessaires pour établir les comptes de l'exercice 1914-1915.

Les bénéfices de 1913-1914 permettent de porter une somme de 44,617 fr. 50 aux amortissements et une autre de 45,462 fr. 80 à un compte « provision pour éventualités ». Il n'y a donc pas de dividende.

L'assemblée approuve les comptes et donne décharge au Conseil.

COMPAGNIE AUXILIAIRE D'ELECTRICITE

Assemblée générale ordinaire du 25 octobre

L'assemblée a à examiner les bilans de 1913-1914 et de 1914-1915.
Le premier a produit, comme bénéfice d'exploitation, une somme de 526,491 fr. 03, laquelle, avec le solde de l'exercice précédent 536,117 fr. 13.

Après apurement des charges et le transport d'une somme de 208,114 fr. 01 aux amortissements, il reste un solde à répartir de 144,494 fr. 53. 100,000 francs sont portés à un fonds de réserves pour créances douteuses et moins-values; 1,320 francs passent à un fonds de réserves pour allocation au personnel ouvrier, et 2,446 fr. 53 sont reportés à nouveau.

L'exercice clos le 30 juin 1915 a donné un bénéfice d'exploitation de 297,294 fr. 15 seulement, et avec le report à nouveau 299,740 fr. 68.

Les charges absorbent 155,823 fr. 74; 128,143 fr. 11 sont portés en amortissements et il reste 5,737 fr. 83 à répartir.

Sur cette somme, il est prélevé 1,220 fr. pour le personnel ouvrier et on reporte à nouveau 4,553 fr. 83.

L'assemblée approuve les deux bilans.

L. DORMAN Agt de change agré

17, r. Melsens, Brus.
Communication sur demande de la liste des titres et demandes de titres.

Achat des coupons : Argentine, Brésil, Espagne, France, Japonais, Russes etc., au plus haut prix.

Armand Jamar est bien venu et agréable à considérer. L'œuvre de M. Fernand Knopff mériterait à elle seule une étude approfondie. L'envoi de cet original artiste est au présent Salon tellement nombreux qu'il nous est impossible de l'analyser en détail. Ses « Sapiens », son œuvre de grand style, de ce style simple et particulier à l'auteur délicat de tant de petites merveilles. Signalons aussi « Dans les voiles noirs », « Un profil italien » et quelques autres dessins ou gravures destinés à la tombola.

« En Banlieue », du maître Eugène Laermans, joint au poignard de l'exécution cette originalité qui est la « manière » caractéristique de ce peintre sincère de la vie des humbles. Devant tant d'art, il convient de s'incliner bien bas.

La « Belle journée d'été », de M. Camille Lambert, est pleine de joie, de fraîcheur et de lumière. Ces jeunes femmes se baignant au soleil sont d'un nuancé et d'une suavité incomparables. Le « Berger » de Maurice Langaskens a de la grandeur décorative et « La robe verte » de Maurice Lefebvre fait montre d'une sécheresse que nous ne trouvons pas dans les autres œuvres de l'artiste. « Rotterdam », signé Paul Leduc, est la répétition d'une œuvre vue jadis au Cercle Artistique. L'artiste ne nous en voudra pas, sans doute, si nous lui déclarons préférer la première.

L'intérieur de M. A. Logelain est sans grand intérêt, de même que « Au Jardin », de H. Logelain. « Après l'orage », de Léon Londot, montre une mise en page heureuse et large, avec peut-être un peu de sécheresse dans la pâte. De M. Alex Marcette, une aquarelle de grande allure, et de M. Jean Mayné, un portrait dur, sans atmosphère et sans art, attestant la personnalité. Le « Verger » de Jules Merkaert est elle aussi sans contredit une des belles toiles de cette exposition. M. Jules Merkaert est un de nos paysagistes; son « Verger » nous le prouve une fois de plus. Les « Cinéraires » de M. Georgette Meunier sont remarquables par leur distinction et par leur couleur. M. Auguste Olfé a envoyé un remarquable plein-air; M. Albert Pinot une aquarelle : « Jeune femme turque », mystérieuse comme les femmes d'Orient et M. Oswald Poreau : « Le Fillet qui sèche à Zebrugge », toile bien enlevée, où les différentes valeurs sont fort bien observées. Cette œuvre nous paraît marquer un sérieux progrès dans le « faire » de cet artiste. Ramah est toujours lui-même, c'est-à-dire personnel. La « Chérie Hyra » ne me semble cependant pas avoir dû lui coûter de grands efforts.

Il y a dans l'« Odalisque » de M. Herman Richir d

